

## HONORAIRES 2022

Barème TTC des honoraires Ventes HABITATIONS 2022

Tous nos honoraires sont à la charge du vendeur

Prix	Honoraires
jusqu'à 100 000 €	9 %
De 100 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 300 000 €	6 %
300 001 € et plus	5 %

Barème TTC des honoraires Ventes TERRAINS/ LOCAUX 2022

10 % TTC Charge acquéreur

## Barème TTC des honoraires Locations 2022

Location à usage d'habitation nue ou meublée :

Honoraires d'entremise et de négociation à charge du propriétaire : 150 € TTC

Visite du preneur, constitution de dossier du locataire, rédaction du bail :

10 € TTC / M2 de surface habitable à charge du locataire

10 € TTC / M2 de surface habitable à charge du propriétaire

État des lieux location vide :

3 € TTC / M2 de surface habitable à charge du locataire

3 € TTC / M2 de surface habitable à charge du propriétaire

État des lieux location meublée :

3 € TTC / M2 de surface habitable à charge du locataire

3 € TTC / M2 de surface habitable à charge du propriétaire

Location à usage professionnel ou commercial :

Négociation : 7 % TTC du loyer annuel à charge du locataire

État des lieux : 7 % TTC du loyer annuel à charge du locataire

Rédaction de bail : 7 % TTC du loyer annuel à charge locataire